



**COMPTE RENDU DU
BUREAU COMMUNAUTAIRE
du 3 février 2022**

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bourges s'est réuni le Jeudi 3 février 2022, à 18 heures, dans la salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville de Bourges, en présentiel et en visioconférence, sur convocation préalable de Mme Irène FELIX, Présidente, adressée le 28 janvier 2022 et affichée le 28 janvier 2022. La séance est présidée par Mme Irène FELIX.

Présents : Irène FELIX, Yann GALUT, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Bernadette GOIN-DEMAI, Bruno FOUCHET, Daniel GRAVELET, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Alain MAZE, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT,

Excusés : Richard BOUDET, Bernard DUPERAT, Patrick BARNIER, Stéphane HAMELIN, Christine CHEZE-DHO

Administration :

M. Guillaume CREPIN	Directeur de Cabinet,
Mme Alexandra CHOCHOY	Directrice Générale des Services,
Mme Patricia GODET	Directrice Générale Adjointe,
M. David VIGOUROUX	Directeur Général Adjoint,
M. Christophe BERNARD	Directeur Général Adjoint,
M. Pierre-Alexandre COUF	Directeur Général Adjoint,
M. Romain ALLAIN	Directeur Général Adjoint,
M. Gilles METTI	Directeur des Finances,
M. Nicolas VARIN	Responsable du Service Communication,
M. Christophe MATHO	Secrétaire Général et Conseiller de la Présidente,
Mme Hélène ROUSSEAU	Coordinatrice des services de la Présidence,
M. Pierre-Marie LAHIERRE	Adjoint au Responsable du Service des Assemblées.

M. Stéphane GARCIA est désigné secrétaire de séance.

Mme la Présidente ouvre la séance à 19 heures 25. Elle procède à l'appel des Vice-Présidents et des Membres du Bureau, présents dans la salle et en visioconférence.

Approbation du compte rendu du Bureau Communautaire du 13 janvier 2022

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Les membres du Bureau Communautaire approuvent le compte rendu à l'unanimité.

1. Modification n°1 à la convention de groupement de commande

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes avec la Ville de Bourges, AGGLOBUS et le CCAS de la Ville de Bourges et à en suivre l'exécution.

2. Attribution de l'Aide à l'Implantation Commerciale suite au comité du 16/12/2021

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

Entreprise	1 ^{er} versement	Subvention proposée
LA CAVE À PÉPÉ	02/2022	3 600 €
LIBRAIRIX	02/2022	3 600 €
POKAWAII	02/2022	3 600 €

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions et tous documents se rapportant à cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance à 19 heures 30.

Fait à Bourges, le 09 FEV. 2022

La Présidente,



Irène FELIX

Les présentes délibérations sont susceptibles de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de leur transmission au Représentant de l'Etat et de leur publication ou de leur notification.